

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes / Hommes du 1/01/2023 au 31/12/2023

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	2,3	37	40	40
2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	1	0,4	20	20	20
3- Indicateur d'écart de taux de promotion	1	1,8	15	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	Incalculable	0	0	0
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			82		85
INDEX (sur 100 points)			96		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.